

## **INSCRIPTION AU TSEEH – ANNEE SCOLAIRE 2023-2024**

Madame, Monsieur,

Durant l'année scolaire 2022-2023, le Conseil départemental d'Indre-et-Loire a pris en charge les frais de transport scolaire de votre enfant, en situation de handicap, de son domicile à son établissement scolaire.

**Pour la nouvelle année scolaire 2023-2024, son inscription au TSEEH n'est pas automatique.**

Aussi, il vous faut, **avant le 12 juillet 2023**, faire le nécessaire à partir du site internet du Conseil départemental : [www.touraine.fr](http://www.touraine.fr), rubriques « se déplacer » puis « transports scolaires »

La notification « Transport » de votre enfant doit toutefois être valide ; à défaut, vous devez vous rapprocher de la M.D.P.H. ([info@mdph.37](mailto:info@mdph.37)). Les élèves scolarisés en ULIS-écoles ou en UEEA ne sont pas concernés par une quelconque notification « Transport ».

Pour l'inscription au TSEEH, de votre enfant, vous opterez soit pour :

1. **le remboursement des frais de transport en véhicule personnel** : si vous réalisez vous-même son transport, une indemnité kilométrique vous sera versée à raison de 0,60 € par kilomètre et de 2 trajets maximum par jour « domicile - établissement scolaire » avec un plafond de 5 000 € par élève et par année scolaire ;
2. **le remboursement de son(ses) abonnement(s) en transport en commun** : il vous appartiendra alors d'effectuer les démarches nécessaires auprès du(es) réseau(x) utilisé(s) (Rémi, Fil Bleu, SNCF) : s'il ne peut utiliser seul les transports en commun, en raison de son jeune âge et/ou de son handicap, vous pouvez l'accompagner ou désigner un accompagnateur. L'abonnement de cet accompagnateur sera également gratuit. Pour l'élève et/ou l'accompagnateur, il s'agit d'un remboursement trimestriel des abonnements sur présentation des factures acquittées.  
  
ou
3. **la mise en place d'un transport** adapté seulement s'il ne peut utiliser les transports en commun en raison de la gravité de son handicap médicalement établie.

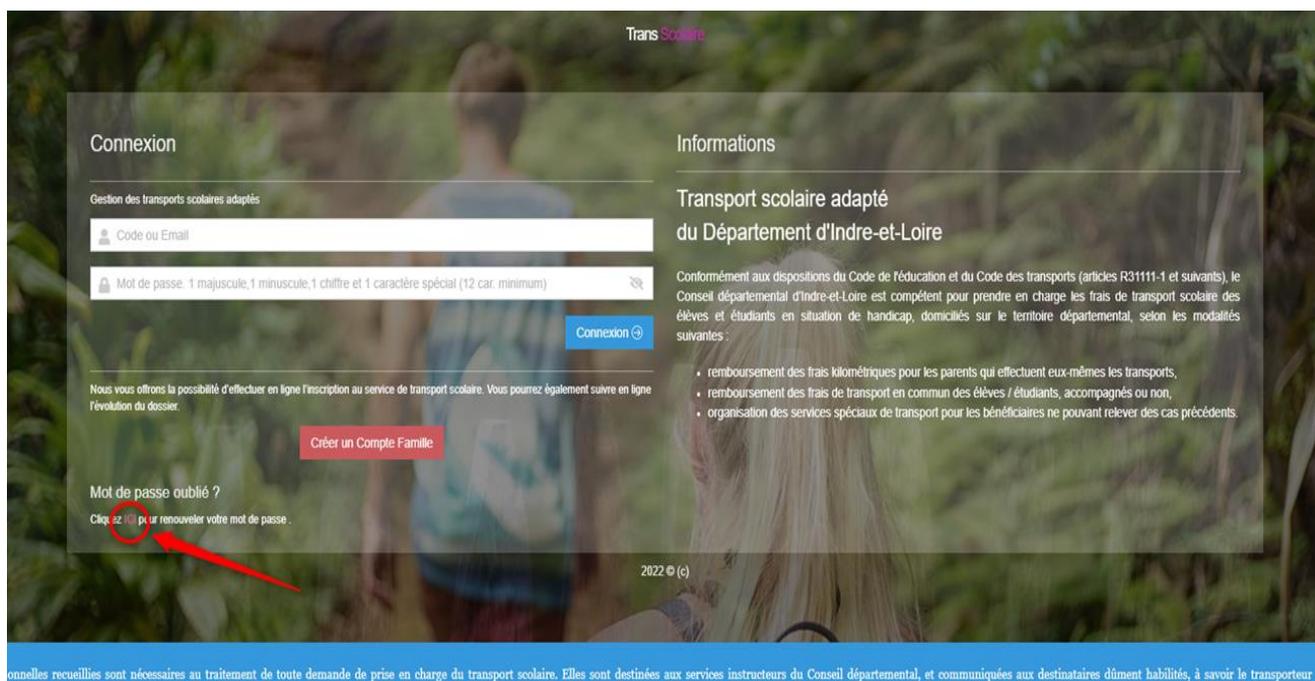
**Pour les choix 1 et 3, vous suivrez la procédure indiquée au verso de cette feuille.**

**Si vous ne connaissez pas l'affectation de votre enfant à la date du 12 juillet 2023, vous avertirez le Conseil départemental par mail ([tseeh@departement-touraine.fr](mailto:tseeh@departement-touraine.fr)) en précisant le nom et le prénom de l'enfant.**

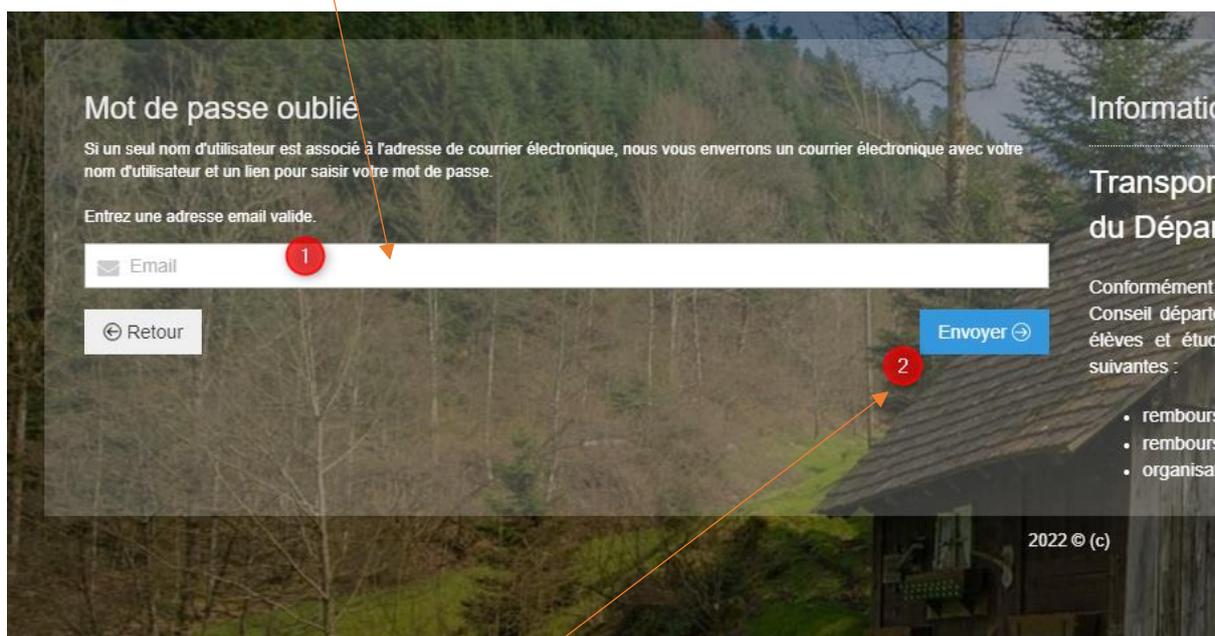
## Inscription en ligne au TSEEH (remboursement kilométrique / transport adapté)

Pour procéder à votre inscription, il est impératif de posséder un compte famille.  
Pour les élèves déjà pris en charge durant l'année scolaire 2022-2023, votre compte famille existe déjà.

Vous devez réactiver votre compte famille en cliquant « sur mot de passe oublié » comme indiqué dans la capture d'écran ci-dessous :



- 1) Entrez une adresse email valide

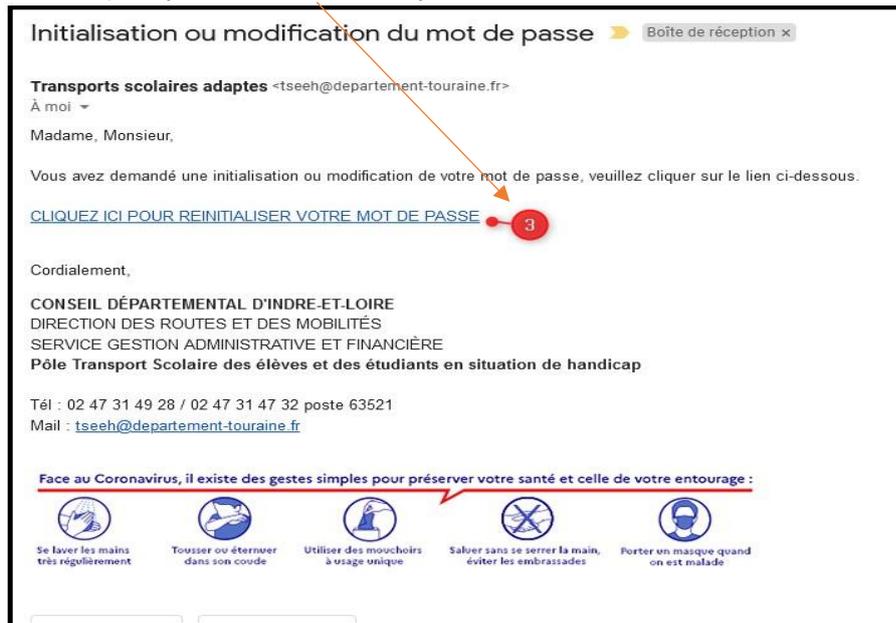


- 2) puis cliquez sur « Envoyer ».

Un mail vous est alors adressé vous demandant de réinitialiser votre mot de passe.



- 3) Cliquez sur le lien indiqué comme suit :



- 4) Tapez un mot de passe de 12 caractères minimum dont 1 majuscule, 1 minuscule, 1 chiffre, 1 caractère spécial.
- 5) Retapez le mot de passe, pour confirmation.
- 6) sélectionnez l'image demandée.

- 7) Cliquez sur « **Envoyez** »

Mot de passe

Saisissez votre nouveau mot de passe :

Mot de passe. 1 majuscule, 1 minuscule

Re-saisissez votre mot de passe

Veillez cliquer sur l'animal ci-dessous correspondant à : **ours**

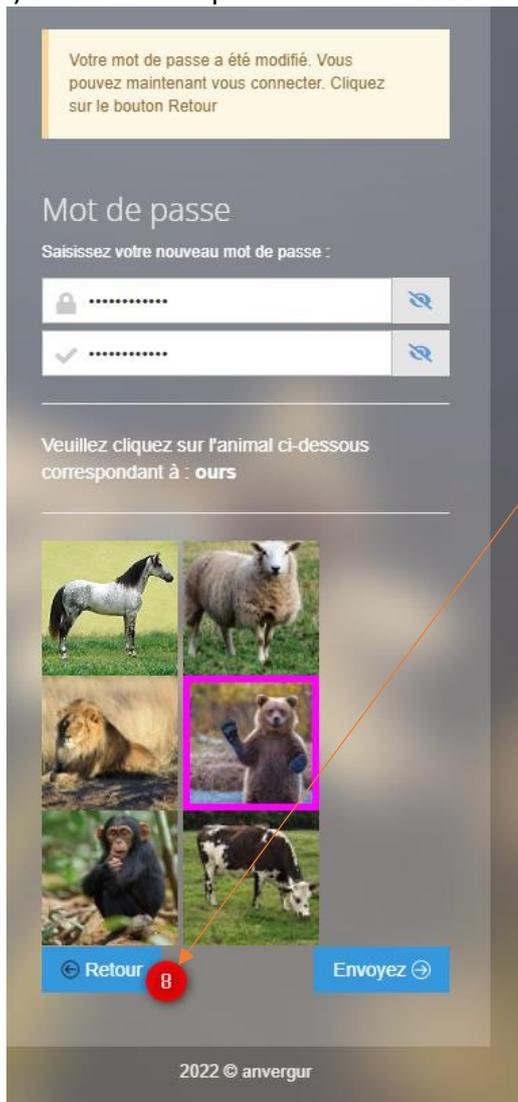


Retour

Envoyez

2022 © anvergur

- 8) Votre mot de passe a été réinitialisé. Cliquez sur le bouton « Retour ».



➤ de procéder à l'inscription des élèves concernés comme suit :

- 9) Entrez de nouveau votre adresse email.
- 10) Entrez votre mot de passe.
- 11) Cliquez sur « **Connexion** » afin d'accéder à votre Espace famille et de procéder à l'inscription de l'élève concerné.

The screenshot shows a login interface for 'Gestion des transports scolaires adaptés'. The page is titled 'Connexion' and includes a section for 'Informations' about 'Transport scolaire adapté du Département d'Indre-et-Loire'. The login form consists of two input fields: an email field (marked with a red circle '9') and a password field (marked with a red circle '10'). A blue 'Connexion' button (marked with a red circle '11') is located to the right of the password field. Below the password field is a red button labeled 'Créer un Compte Famille'. The 'Informations' section on the right provides details about the service, including a list of benefits such as reimbursement of kilometers for parents, reimbursement of transport costs, and organization of special transport services.